

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DAMPIERRE

Lundi 15 mai 2017 à 20h30

Convocation le 05/05/2017

affichage le 17/05/2017

Etaient présents : Mesdames Josette PAILLARD, Joss BERNARD, Céline MAUCHAMP, Valérie QUEUCHE, Martine ALBAN et Messieurs Florian DARCO, Grégoire DURANT, Christophe FERRAND, Ludovic GERBER, Alain GOUNAND, Christophe THEVENOT,

Procurations : Nadine BOUTER TURILLON à Josette PAILLARD, Patrice PROST à Christophe FERRAND

Secrétaire de séance : Céline MAUCHAMP

Après lecture faite par Monsieur le Maire du procès-verbal du 10 avril 2017, M. FERRAND souhaite qu'il soit précisé que le nombre d'heures effectuées par les agents de la CCJN pour renforcer les agents communaux lors de la période estivale de 2016 a été de 105 heures pour un montant de 1 940 €, le chiffre annoncé lors d'un précédent Conseil incluant d'autres prestations.

M. FERRAND précise bien que l'ajustement de 5 000 € de la ligne budgétaire « charges de personnels titulaires » (chapitre 11, ligne 64) correspond au passage à temps partiel (80%) d'un agent. Cela s'accompagne naturellement d'une baisse des cotisations sociales (2 000 €) qui y sont associées. Il ne s'agit donc pas d'une baisse des salaires, comme cela a pu être interprété.

Suite à ces précisions, le PV est ensuite adopté à l'unanimité par les membres du Conseil municipal.

M. le Maire propose au Conseil municipal d'ajouter à l'ordre du jour le point concernant les offres de prêts reçues. Les membres du Conseil acceptent à l'unanimité

Ordre du jour

Affaires générales

- Attribution du marché – Aménagement Chemin de l'Etang – Les Minerais
- Recrutement d'un nouvel apprenti
- Validation offre de prêt

Questions diverses

Attribution du marché – Aménagement Chemin de l'Etang – Les Minerais

M. le Maire rappelle les conclusions du rapport d'analyse des offres fait par le maître d'œuvre BEJ suite à la consultation lancée pour la réalisation des travaux aux Minerais, chemin de l'Etang.

Conformément au rapport et sur proposition du Maire, le Conseil municipal, valide à l'unanimité des présents, l'attribution du marché pour les travaux d'Aménagement Chemin de l'Etang aux Minerais à l'entreprise ROGER MARTIN pour un montant de 126 999 .75 € HT avec un délai de réalisation de 6 semaines.

Recrutement d'un nouvel apprenti

Le Maire souhaite recueillir l'avis des membres du Conseil municipal sur le recrutement ou non d'un nouvel apprenti sur la commune à partir de septembre 2017.

Monsieur le Maire précise également le changement de temps de travail d'un agent de 80 à 50 %, qui jusqu'à présent assurait l'encadrement de cet apprenti. Il conviendrait alors d'opter pour un apprentissage plus axés sur les espaces verts.

Après débat, le Conseil municipal reste favorable à l'apprentissage mais souhaite se donner une année de réflexion afin que le service technique s'organise avec les différents changements avant de répondre favorablement à une demande éventuelle.

Validation offre de prêt

Monsieur le Maire rappelle la consultation lancée par la commune concernant un prêt d'un montant de 800 000 €, conformément au vote du BP 2017, pour financer le projet des « Jardins de Jean » et d'autres travaux de voiries.

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la réception de trois propositions financières.

Après analyse des offres, le Conseil municipal demande au Maire de bien vouloir prendre contact avec les deux banques qui ont remis une offre identique.

Les membres du Conseil valident cependant le principe d'un taux fixe sur une durée de 20 ans et mandatent le Maire pour effectuer les dernières négociations et signer tous documents validant l'offre la plus avantageuse à l'issue de cette négociation.

QUESTIONS DIVERSES

1 – M. le Maire demande au Conseil municipal s'il souhaite renouveler l'opération « Vu du Ciel » qui avait eu lieu il y a quelques années. Le montant est de 0.95 € pour chaque exemplaire qui serait distribué dans chaque foyer (environ 550). Le Conseil municipal émet un avis défavorable à cette proposition jugeant cette opération non pertinente pour le moment.

2 - M. le Maire informe le Conseil municipal des taux de fréquentation concernant l'agence postale qui fonctionne bien et montre de bons résultats.

3 – M. le Maire fait part au Conseil municipal d'une demande d'un habitant de la commune souhaitant utiliser le terrain de la maison sis 2/4 Rue de Besançon en échange de son entretien. Après réflexion, le Conseil municipal émet un avis favorable à cette demande. Une convention sera établie dans ce sens.

4 – M. le Maire informe le Conseil municipal du non commencement de l'activité du local commercial sis 2 Rue de Dole. Après débat, le Conseil municipal décide à l'unanimité des présents de faire débiter le loyer à compter du 1^{er} juin 2017 et non du 1^{er} avril 2017 comme prévu initialement.

5 - M. THEVENOT expose les différentes options possibles sur le type de lampadaires concernant le futur lotissement « Les Jardins de Jean ». Le Conseil municipal valide le modèle MOANA avec LED, le moins puissant, avec 12 points lumineux à l'intérieur du lotissement plus 1 à l'entrée. La couleur sera la même que le mobilier urbain mise en place depuis plusieurs années.

Séance levée à 21 H 30